

**Avis d'Appel d'Offres  
National Ouvert N°  
10/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2024  
DU 01/11/2024 (EN PROCEDURE  
D'URGENCE) POUR L'EXECUTION  
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A  
MOTRICITE HUMAINE DANS LA  
LOCALITE DE BAMBOUE 2,  
GROUPEMENT BANGANG  
ARRONDISSEMENT DE BATCHAM,  
DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS,  
REGION DE L'OUEST.  
Financement : Budget  
d'investissement Public  
(BJP)/MINEPAT - Exercice  
2024-2025**

**1.0bjet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP)/MINEPAT –Exercice 2024-2025, le Préfet du Département des Bamboutos, Autorité Contractante, lance en procédure

d'urgence pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamoutos, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE BAMBOUE 2, GROUPEMENT BANGANG ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.

## **2.Consistance des prestations**

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- Travaux préparatoires
- Travaux de foration
- Equipement-Développement-Pompage
- Superstructure et clôture
- Equipement
- Prestations diverses

## **3.Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel des travaux est de 8 500 000 (Huit millions cinq cent mille) francs CFA.

## **4.Allotissement**

Cet Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

## **5.Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de l'hydraulique.

## **6.Financement**

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BlP)/MINEPAT-E.xercice 2024

## **7.Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale du MINEPAT des

Bamboutos ou au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos {service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

### **8.Acquisition du Dossier**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (service des affaires économiques et financières), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de seize mille (16 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

### **9.Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01 ) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 29/11/2024 heures, heure locale et devra porter la mention suivante

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ,

**N° 10/AONO/F.31/SAEF/CDPM/2024 DU 01 NOV 2024**

**(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE BAMBOUE 2, GROUPEMENT BANGANG ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

### **10.Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### **11.Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

## **12.Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission.

## **13.Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 29/11/2024 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT des Bamboutos par la Commission Départementale de

Passation des Marches.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### **14. Critères d'évaluation**

*Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.*

##### **1 Critères éliminatoires**

*Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.*

*Il s'agit notamment:*

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence d'une pièce administrative dans l'Offre et non régularisée dans les délais prescrits,
- c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
- d) Note technique inférieure à 70% ( soit 17 OUI sur 23)
- e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier.

##### **2 Critères essentiels**

*Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.*

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE;
- D- MATERIELS ;
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

### **15. Attribution**

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au secrétariat de la Préfecture des Bamboutos (Service des Affaires Economiques et Financières pour l'établissement et la souscription de son marché.

Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## **17.Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture des Bamboutos ou à la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire des Bamboutos

MBOUDA Le 01-11-2024

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador